

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA RC

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA041	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1689,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 01/10/2025 au 03/10/2025

OBJECTIFS

- Définir les principes juridiques de la responsabilité civile.
- Comprendre le principe et le mécanisme de mise en jeu de la responsabilité civile.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les participants analysent en sous-groupes les textes du Code Civil et les évolutions jurisprudentielles récentes.

Ils résolvent des cas pratiques en développant une argumentation étayée à partir des faits, des textes et de la jurisprudence.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

A. Définir les principes de la responsabilité civile

1. Définition de la responsabilité civile

2. Distinctions

a) droit privé : responsabilité civile / droit public : responsabilité administrative

b) responsabilité civile / responsabilité pénale

3. Éléments constitutifs de la responsabilité civile

4 Modes d'exonération

B. Comprendre le principe et le mécanisme de mise en jeu de la responsabilité civile

1. Principe juridique

a) domaine extra-contractuel

- articles 1240 à 1244 du Code Civil (Fait personnel, fait d'autrui, fait des choses)

- applications jurisprudentielles

b) domaine contractuel

- Responsabilité civile du fait des locaux

- Responsabilité civile des particuliers

- Responsabilité civile des professionnels

2. Lien entre le droit de la responsabilité civile et les juridictions compétentes

- Organisation judiciaire

- Compétence d'attribution

- Compétence territoriale

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage;

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats responsabilité civile.

Chargés d'indemnisation responsabilité civile.

Intermédiaires d'assurances.

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1689,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 07/01/2026 à 07:15